

Ministère de la Culture
3 rue de Valois – 75001 Paris

Service de presse :
01.40.15.83.31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Communiqué de presse

Paris — 13 février 2020

Franck Riester, ministre de la Culture, prend acte de la décision du conseil d'administration de l'association pour la promotion du cinéma de présenter sa démission collective (Académie des arts et techniques du cinéma).

« Cette institution de droit privé n'est pas financée par des fonds publics et bénéficie d'une indépendance qui doit être préservée. Sa gouvernance doit être guidée par un fonctionnement démocratique et des exigences d'ouverture, de transparence, de parité et de diversité. Cette gouvernance renouvelée doit permettre de représenter le cinéma français dans toute ses esthétiques et sa diversité afin de permettre à l'Académie de continuer à incarner son rayonnement. »

Dans cette période de transition, j'ai demandé au Centre national du cinéma d'accompagner l'Académie pour la rédaction des nouveaux statuts de l'association, en concertation avec les professionnels concernés et dans le respect de ces principes ».